

## **Assemblée Générale des associations** **Samedi 2 avril 2016 – Hôtel de Ville** *Compte rendu*

### **1. Introduction et retour sur les Conseils de la Vie Associative**

Marie-Hélène Carlier remercie les participants pour leur présence. Elle adresse une pensée à Marie-Thérèse Cazanave - ancienne présidente de la Maison Populaire, cofondatrice de l'association Renc' art au Méliès -, et à Thérèse Clerc - féministe, créatrice du projet des Babayagas, présidente et créatrice de la maison des femmes - récemment disparues.

Marie-Hélène Carlier déclare que le CVA s'est régulièrement réuni, avec pour objectifs de travailler sur les événements, la participation à la vie locale et la mise en commun des savoirs. Malgré une atmosphère plus détendue et un relationnel apaisé avec la ville, quelques difficultés ont émergé et certains sujets restent en suspens.

Après une Journée des Associations très réussie, le CVA espérait pouvoir continuer dans une démarche de co-construction positive, mais plusieurs sujets ont entravé et questionné sa place comme instance participative.

À l'automne 2015, l'idée naît de fusionner la Fête de la Ville et la Journée des Associations ; le CVA a exprimé son désaccord sur ce qu'il estime être une suppression de la JAM. Aucune lettre de cadrage ne lui a été adressée et, par suite, le projet a été gelé. Marie Hélène Carlier souligne que la JAM permet une véritable présentation des actions associatives et des échanges avec les habitants, et a un réel impact pour les associations et les Montreuillois.

Par le passé, le CVA a été associé à la réflexion sur la rénovation des équipements, comme la salle Franklin. Le CVA a également été associé et membre du jury pour le grand hall du parc Montreau : ce qu'il adviendra de ce lieu en ruine est une vraie question. Par ailleurs, un nouveau projet, un équipement sur la place Théophile Sueur est envisagé, mais le CVA ne dispose d'aucune information à ce sujet.

Le CVA est également questionné par les associations sur les choix et les délais de parution des annonces de la vie associative dans le journal de la ville.

Marie-Hélène Carlier évoque ensuite les points positifs, comme la mise en place des petits déjeuners associatifs, le projet de rénovation de la Maison des Associations, la participation du CVA aux réunions du PLU, et souligne la collaboration positive au quotidien du CVA avec le service de la vie associative.

Frédéric Marion évoque projet de modernisation de la Maison des Associations (MDA) déposé par le CVA dans le cadre du Budget participatif. À cette occasion, des plans ont été élaborés, et une rencontre avec des agents du SMRVA organisée. Le projet définitif portait sur la restructuration de l'accueil et du premier étage, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Malheureusement, la mobilisation autour de ce projet n'a pas été suffisante lors du vote, et le projet n'a pas été retenu. Plusieurs associations membres du comité de suivi du Budget participatif réfléchiront à améliorer ce dispositif et à y intégrer les projets ville pour être plus visibles.

Patrick Chaize annonce le démarrage du Comité consultatif de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), mis en place pour deux ans. Cette instance a pour mission d'informer, d'échanger, de construire et de mobiliser autour du PLU. À cette fin, six ateliers, soit un par secteur géographique, seront organisés entre mai et juin. Il aurait été plus pertinent selon Patrick Chaize de prévoir un atelier par quartier plutôt que par secteur. Il fait néanmoins part de son souhait de parvenir à une véritable collaboration et co-construction sur ce plan. Il annonce d'ores et déjà un premier rendez-vous, le deuxième forum des projets urbains, qui se tiendra le 9 avril, et invite les associations présentes à y participer.

Gérard Boumghar rappelle que les petits déjeuners associatifs du CVA se déroulent le deuxième samedi de chaque mois à la Maison des Associations. Environ dix petits déjeuners, accueillant trente personnes, ont été proposés depuis octobre 2014. Cet événement est l'occasion pour les représentants des associations de rencontrer et connaître le CVA, et parler de leurs activités. C'est aussi le un moment pour connaître la richesse associative de la ville, et répondre aux préoccupations des associations. Divers thèmes ont été abordés, tels que le Budget participatif, l'Observatoire des associations, ou encore le Conseil des Aînés : des propositions de thématiques peuvent être adressées à la Maison des associations.

### **Réponse de Patrice Bessac, Maire de Montreuil**

Patrice Bessac répond ensuite aux interpellations du CVA, et déclare partager avec tous la vision actuelle de la Ville : Montreuil est confrontée, au même titre que les 36 000 communes de France, à une situation budgétaire exceptionnellement difficile. La montée très forte de la démographie montreuilloise entraîne un besoin nouveau d'écoles et d'établissements publics ; s'y ajoute une baisse de dotations d'État qui, couplée à la mise en place du Grand Paris, représente un risque d'étranglement. L'an dernier, le premier budget exécuté sous sa direction a réalisé entre 9,5 et 10 millions d'euros d'économie : le budget de la communication a été réduit de 700 000 euros, et le sera encore davantage ; tous les autres postes de dépense sont en nette baisse. Malgré cela, et malgré les efforts demandés à tous, la commune doit encore dégager 10 millions d'économies nouvelles si elle veut arrêter d'emprunter pour rembourser ses dettes. Patrice Bessac appelle de ses vœux la réalisation de l'annonce par le Président de la République et le gouvernement en 2017 d'une mesure d'étalement de la troisième tranche de baisse des dotations, et espère de bonnes nouvelles s'agissant de la réforme de la dotation globale de financement des collectivités, afin de remettre de la solidarité dans le système et de reprendre un peu de souffle.

L'imposition de la ville, déjà élevée, n'augmentera pas en 2016. Néanmoins, le

Conseil Général annonce des baisses de dotations, dont 600 000 euros sur les crèches. Il assure que la Mairie a conscience de la nécessité de s'améliorer sur les budgets, notamment du point de vue de l'utilité de la dépense. Cependant, la ville a connu une forte augmentation des initiatives, générant nécessairement des dépenses, ne serait-ce que pour mobiliser et rémunérer les agents. Patrice Bessac déclare avoir par ailleurs entendu la demande de davantage de concertation, et y veillera.

S'agissant des critiques sur le Budget participatif, il tient à préciser que les services de la ville ont été mis à rude épreuve, notamment du point de vue informatique. Il s'agit d'une expérimentation, et Montreuil est la première ville de France dans le domaine du Budget participatif en termes de nombre de projets déposés, de citoyens mobilisés, et de budget d'investissement qui y sera effectivement consacré.

Patrice Bessac estime également que les critiques sur le PLU sont un peu prématurées. La révision du PLU a été initiée, car elle passera à l'avenir par le Grand Paris et l'EPT (Établissement Public Territorial), et qu'il est nécessaire de réaliser le travail de révision et de concertation avant la mise en place des modifications institutionnelles, même si les délais sont serrés. Les Maires et les habitants sont de plus en plus dessaisis de l'avenir urbain pour maximiser à certains endroits les profits attendus. Or, l'avenir de Montreuil passe par le fait que les habitants restent et développent leur capacité à représenter la nation dans sa diversité sur le plan économique, sur le plan de l'économie sociale et solidaire, et sur le plan de sa population.

Patrice Bessac admet que les informations sur l'activité des associations dans le journal montreuillois, délivré auprès de 65 000 foyers, peut être amélioré.

La Mairie a proposé la réfection de la place des Ruffins pour construire une très grande salle de quartier, un lieu digne pour la vie du conseil de quartier et pour les habitants. Pour des raisons techniques et financières, le projet a dû être arrêté. Il propose néanmoins que son premier adjoint et son adjointe à la vie associative rencontrent dans les meilleurs délais une délégation du CVA et engagent le débat sur la nature de cet équipement. Il ajoute que l'avenir du grand hall du parc Montreau fera également partie des questions à traiter rapidement. D'autre part, le financement des écoles doit être sécurisé, et le sera d'ici juin, ce qui permettra de reprendre de l'avance en matière de prospective scolaire et de sécuriser d'autres investissements nécessaires pour que la ville continue à avancer.

Patrice Bessac conclut en déclarant que, malgré les critiques et les difficultés, la Mairie compte sur le CVA et sur les habitants, sans lesquels Montreuil n'est pas Montreuil.

Maire Hélène Carlier précise que le CVA et le groupe de travail sont prêts à travailler avec la mairie pour avancer.

### **Débats avec la salle**

Frédéric Benaza ajoute le décès de Mme Colette Lepage, militante de la ville, à la liste des personnalités montreuilloises disparues. Il fait valoir qu'un changement de société total est à l'œuvre, et que le CVA doit prendre en compte ces changements sur le climat, l'énergie, l'immigration forcée, le problème de l'eau, ou encore la question alimentaire.

Le CVA doit également reprendre ses réunions mensuelles et travailler davantage sur sa communication et son ouverture. Il invite chaque association présente à l'Assemblée Générale à venir aider le CVA. Il va en effet lui falloir gérer et générer de l'empathie, travailler avec les différences et être beaucoup plus présent sur le terrain.

Patrick Chaize demande des explications sur certaines règles concernant les subventions qui paraissent avoir changé. En effet, certaines associations ne perçoivent plus de subvention sans qu'aucune explication ne soit avancée, tandis que d'autres en percevraient indûment. Il s'interroge également sur la disponibilité de certaines salles :

- la salle L'Héritier, terminée depuis deux ans, n'est pas en fonction, faute de passage de la commission de sécurité ;
- la salle de réunion située au sein du Centre de loisirs Garibaldi, sera-t-elle toujours disponible compte tenu du fait que l'établissement doit servir d'école tiroir lors de la reconstruction de l'école Marceau ?
- des salles de réunions associatives seront-elles créées, comme il est désormais d'usage, dans les écoles du Haut-Montreuil/Boissière/Acacias ?

Patrick Chaize insiste également sur la nécessité d'offrir à Montreuil une Maison des Associations à la hauteur de son tissu associatif – 2 000 à 3 000 associations, un énorme potentiel et une grande volonté de travailler, et des bénévoles à foison. Le CVA est prêt à co-construire cette rénovation. Il déplore par ailleurs que le CVA n'ait pas été informé directement du projet du parc Montreau et de la future salle de la place des Ruffins.

Michel Podgoursky (FCPE, membre du CVA) regrette la suppression pour des raisons économiques, du duplicopieur de la MDA sans information préalable. Le recours obligatoire à l'imprimerie municipale pour les impressions en nombre s'avère, en pratique, compliqué.

Céline Hedhuin (comité des fêtes des Ramenas, membre du CVA) souligne que le gel de la fusion Journée des Associations/Fête de la Ville ne signifie pas pour autant son abandon; les associations resteront vigilantes sur ce point. S'agissant des problèmes financiers, elle indique que le Maire tente de mettre en place un fond de dotation auprès des entreprises pour financer des événements. Elle demande s'il ne serait pas pertinent d'affecter partiellement les recettes de cette fondation à la rénovation des équipements publics existants et mis à disposition des associations.

Mohamed Abdalbaki (Président de l'association culturelle de la communauté comorienne de Montreuil) fait valoir que beaucoup d'associations souhaiteraient programmer des journées culturelles, et sont freinées par la recherche fastidieuse de salles adéquates.

Jean Mermet (les amis du Fil, membre du CVA) regrette, d'un point de vue général, humain et technique, un manque d'empathie et de communication entre les différents services, qu'il s'agirait de changer.

Salah Jaouani (Président du karaté club de Montreuil) fait remarquer que, depuis 42 ans, chaque budget de la ville est en diminution par rapport au précédent. Il s'agit presque d'une fatalité. La culture et la vie associative sont toujours sacrifiées. Il admet

que les écoles sont essentielles, mais estime qu'elles ne peuvent pas mener leur mission à bien sans la vie associative et la culture. La richesse de la vie associative de Montreuil constitue l'une des motivations des gens à venir s'y installer, et il convient de ne pas le perdre de vue.

Patrice Bessac assure que, depuis 2014, et contrairement à ce qui se passe dans les collectivités depuis 1944, le budget est en baisse nette. Il tient l'historique budgétaire à disposition des représentants d'associations si besoin. Par le passé, l'impôt local était équivalent aux dotations d'État ; aujourd'hui, avec les fortes baisses des dotations, l'imposition est désormais largement majoritaire. Sur son mandat, la baisse de dotation équivaldra à 25 millions d'euros, et ce chiffre ne tient pas compte des autres coûts : +1,5 million d'euros pour les rythmes scolaires, + 1 million d'euros pour le Grand Paris, ni des baisses subies (- 600 000 euros pour la petite enfance notamment). Par ailleurs, contrairement à ce qui se pratique dans certains départements, Montreuil n'a fermé aucune structure culturelle ou associative. La ville se bat pour conserver son levier d'action en matière culturelle et associative.

Patrice Bessac rappelle que la ville doit engager la construction de deux écoles à très court terme et en rénover deux autres, ce qui représente un poids considérable sur les finances de la commune. Enfin, il confirme que l'affectation des recettes du fonds de dotation à des projets de rénovation d'établissement public fait partie des pistes envisagées ; néanmoins, la première étape consiste à remplir ce fonds.

Jean Mermet indique que Montreuil est passé de 30 000 à 105 000 habitants, ce qui a dû générer une augmentation de revenus de l'imposition pour la municipalité.

Patrice Bessac confirme ce fait, mais rappelle que cet accueil de nouveaux habitants induit en parallèle des investissements conséquents sur l'enfance, qui reste le poste le plus coûteux.

Choukri Yonis apporte quelques précisions sur les échanges en cours :

- La volonté de rapprocher la Fête de la ville/Journée des Associations avait pour objectif d'en tirer un bénéfice plus large, notamment pour les associations, avec la participation d'un public plus important. Le temps a manqué pour construire et partager les objectifs. Elle assure que les réflexions reprendront une fois les objectifs établis, et que rien ne sera imposé.
- Le projet de rénovation de la Maison des Associations est inscrit dans le plan pluriannuel d'investissements de la ville, mais a dû être différé dans le temps au regard des priorités.
- Des problèmes techniques de passation de marché relatifs à la reprographie ont contraint la ville à utiliser les services de l'imprimerie municipale. Il s'agira de discuter des problèmes éventuels pour y remédier.
- La question des déchets liés aux vides greniers recoupe celle, plus large, de l'animation et de la vie des quartiers. Un audit des événements dans les quartiers a été commandé, et l'étude des résultats permettra de mettre en place des solutions pérennes.

Jean-Louis Legall (Amicale Bretonne) fait remarquer la nécessité pour la ville de croiser ses fichiers, ce qui permettrait l'économie d'envoi des invitations en quadruple. Par ailleurs, il s'enquiert des locaux de l'ancien cinéma à Croix de Chavaux, dont les murs appartiennent à la mairie, qui paye des charges conséquentes alors qu'il est inoccupé. Il serait judicieux d'envisager sa vente pour un euro symbolique, sauf à en faire une annexe de la Maison des Associations.

D'autre part, il déplore le rythme d'insertion des nouvelles dans le journal montreuillois qui interdit aux associations la tenue d'événements ou d'activités dans des délais resserrés. De plus, *le Montreuillois* ne consacre aucun article à la vie associative, alors même que ce journal parle de la ville, des habitants et des quartiers. Jean-Louis Legall demande également à connaître les critères d'attribution des subventions : l'Amicale Bretonne, jugée excédentaire, n'en perçoit plus, et doit se tourner vers ses adhérents.

Jo Besmoulin (UFC-Que choisir) demande si la Mairie envisage de faire payer l'utilisation des salles mises à disposition des associations dans le cadre du plan d'économies, comme cela se pratique ailleurs. Par ailleurs, il souhaite s'assurer que la ville ne remettra pas en cause son accompagnement de la Journée Nationale de la mucoviscidose dans la mesure où cet événement dépasse le cadre de la ville.

Claire Nicolas (Maison Ouverte) indique que les réductions budgétaires contraignent certaines associations à se tourner vers leurs adhérents, et soumet l'idée d'un travail commun sur des mutualisations de moyens. Par ailleurs, elle invite tous les participants à se remettre dans une vraie démarche participative.

La présidente de l'association des Auxiliaires parentales de Montreuil plaide pour la mise à disposition d'un lieu de rassemblement qui permette aux auxiliaires parentales de se retrouver entre professionnelles, et d'abriter et faire jouer les enfants par mauvais temps.

Samuel Lecoœur (Président de l'association Amélior) évoque la gestion des déchets par les biffins, collecteurs de matériaux recyclables et valorisables et contribuant à la réduction des déchets et de la pauvreté. Montreuil a tous les atouts pour devenir une ville exemplaire grâce aux associations, à la solidarité et à l'histoire des chiffonniers. Le déchet est une richesse qui crée des liens, permet d'importantes réductions de budget, et fabrique des solutions durables dans un monde où les ressources diminuent.

Choukri Yonis assure que la ville n'envisage pas de faire payer les locaux aux associations. Le courrier qui leur avait été adressé avait pour seul but de valoriser ces locaux, et de réassurer les associations du soutien de la ville. Elle précise par ailleurs que les aides directes sont prises en charge par chaque direction thématique ; la Mairie met en place une commission pour travailler en transversalité. Par ailleurs, elle convient que les associations disposant de réserves financières, mêmes petites, ne sont pas prioritaires pour les aides.

## **2. Présentation de l'Observatoire local de la vie associative et les résultats du budget participatif**

Choukri Yonis indique que ce questionnaire a été réalisé avec l'aide du Réseau National des Maisons des Associations, (RNMA) en se basant sur les travaux de Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS et spécialiste de la vie associative en France. Cette démarche a pour but d'acquérir des connaissances objectives du tissu associatif montreuillois, d'en connaître les forces et les faiblesses pour mieux l'accompagner.

Alexandre Bailly indique que les premières réflexions ont débuté en mars 2015. Le questionnaire a été lancé lors de la Journée des Associations en septembre 2015 et diffusé ensuite plus largement. L'enquête a été clôturée le 31 janvier 2016. 307 des 340 questionnaires retournés étaient exploitables. Néanmoins l'échantillon n'est pas nécessairement exhaustif, l'enquête se basant sur le volontariat. De ce fait, les associations employeuses sont surreprésentées (32%, au lieu des 12 à 20 % habituels).

La vie associative montreuilloise est particulièrement dynamique, avec une moyenne de création de 170 associations par an. En revanche, il est difficile d'avoir une idée du nombre de disparition, la tendance consistant à une mise en sommeil plutôt qu'une dissolution.

### **Profil des associations :**

La création des associations est principalement motivée par la défense d'une cause commune ou d'un intérêt général, et ensuite par des besoins non satisfaits.

L'âge moyen d'une association tourne autour de 18 ans (15 ans pour les associations employeuses). Le tissu n'en reste pas moins jeune, notamment par rapport à d'autres territoires. Plus de 30% des associations non-employeuses ont été créées en 2010 ou après. On observe par ailleurs un creux de création dans les années 1970 et 1980. Sylvain Rigault (chargé de mission au RNMA) souligne une tendance comparable à celle de Paris.

Les secteurs d'activité les plus jeunes sont ceux de l'éducation/formation/insertion, de la culture et de la solidarité ; les plus anciens l'environnement, le sport et l'opinion/défense des droits et des causes.

### **Taille des associations :**

Elle s'apprécie par le nombre de bénévoles investis dans l'association et le nombre d'adhérents. On constate un tissu très atomisé, avec principalement de petites associations (60% comptent moins de 50 adhérents). Presque la moitié des associations ont un Conseil d'Administration de quatre membres ou moins, et une association sur cinq ne fonctionne qu'avec un bureau en instance dirigeante. Une majorité d'associations fonctionne avec moins de 10 bénévoles.

Les grandes associations employeuses comptent un nombre de bénévoles investis plus important.

### **Secteurs thématiques des associations :**

Secteur culturel : 34% des associations employeuses / 17 % des associations non-employeuses.

Actions de solidarité : 11% des associations employeuses / 17% des associations non-employeuses ;

Sport : 11% des associations employeuses / 17% des associations non-employeuses ;

Sur le plan national, la culture est le premier secteur représenté. Par contre la proportion d'associations employeuses dans ce secteur est une spécificité montreuilloise potentiellement attribuable à son histoire ou à un effet *cluster* (phénomène d'émulation). On observe un fort taux d'association sans salariés dans le secteur de la solidarité, ce qui est sans doute imputable à la multiculturalité de la ville. Les associations de défense de l'environnement sont particulièrement représentées à Montreuil par rapport aux autres territoires, avec un fort taux d'associations employeuses. Les secteurs les moins représentés par rapport au niveau national sont les sports, l'action sociale et santé, et les loisirs.

### **Rayonnement territorial et ancrage des associations :**

Les associations sont principalement actives au niveau du quartier ou de la ville ; les associations employeuses tendent à travailler sur une zone plus large.

Le bas Montreuil concentre plus de la moitié des associations, 60% des sièges, et un peu plus 41% de l'activité associative de la ville. La même logique prévaut peu ou prou pour les secteurs La Noue-Clos français et Bel Air – Grands Pêcheurs / Murs à Pêches. Des disparités territoriales persistent, mais se trouvent un peu lissées quand on les rapporte au nombre d'habitants par secteur. La présence des équipements nécessaires détermine l'implantation d'une association sur un secteur, et non pas la proximité du public visé.

Un tiers des associations a déclaré être investi dans des instances de démocratie participative, soit 10% de plus qu'à Paris. 60% des associations employeuses déclarent être en lien avec le milieu scolaire, ce qui est en ligne avec les chiffres parisiens.

Enfin, la MDA est clairement identifiée par les associations comme un lieu ressource. Le cœur de cible de la MDA reste les associations non employeuses, avec notamment les programmes d'accompagnement, les formations ou les entretiens-conseil.

### **Profil des dirigeants :**

Le président d'association est plutôt un homme montreuillois, fondateur de l'association, cadre moyen actif. Fait marquant cependant, on atteint presque la parité homme-femme dans les associations montreuilloises, alors que les femmes ne représentent encore qu'un tiers des présidents au niveau national. Par rapport aux autres territoires, les dirigeants à Montreuil sont moins facilement originaires de la commune du siège de l'association. Le président d'association en est plus facilement le fondateur à Montreuil, sans doute du fait de la jeunesse du tissu associatif.



## **Bénévolat :**

50% des associations estiment manquer de bénévoles. Deux tiers des associations constatent un engagement stable, mais une baisse de l'engagement s'observe chez les associations employeuses. Le secteur de la culture ne manque pas de bénévoles, contrairement au secteur vie des quartiers et développement local.

### **Débats avec la salle**

Antoine (Collectif 39) demande si les données de la préfecture ont été intégrées.

Gilles Lambert (Association Murs à pêches) demande si une distinction bénévoles /usagers ou consommateurs a été opérée, et, le cas échéant, ce qu'elle révèle sociologiquement.

Frédéric Benaza observe que les associations ne nécessitant pas le concours de bénévoles doivent être distinguées des autres.

Une intervenante demande si les résultats distinguent les associations et les « emplois déguisés », à savoir les personnes qui montent une association pour créer leur emploi.

Jo Besmoulins estime que le budget médian donnerait un meilleur éclairage sur la vitalité des associations.

Alexandre Bailly concède que le raisonnement peut se faire en moyenne ou en médiane ; néanmoins, le choix s'est porté sur le rapport type d'association/ taille de budget. Il confirme que toutes les créations depuis 1901 sont enregistrées au greffe de la préfecture, mais l'utilisation statistique de ces données n'est aujourd'hui pas réalisable ; de plus, l'observatoire a privilégié une approche balayant tous les champs de la vie associative.

Celya Prunelle (Volontaire chargée de l'animation de l'observatoire) rappelle que beaucoup d'associations employeuses avec un gros budget ont participé à l'enquête, ce qui tire la moyenne des budgets vers le haut. Le chiffre donné en introduction n'avait vocation qu'à interpeller l'auditoire avant d'entrer dans le détail.

Un intervenant observe que la notion de partenariat associatif n'apparaît pas dans cette étude, pas plus que celle d'associations à activité réduite ou non-permanente.

Jo Besmoulins demande si la notion de bénévole actif par rapport à usager/bénéficiaire serait pertinente. Il ajoute que la distinction entre associations à but lucratif/non lucratif peut également s'opérer en termes de fiscalité.

Alexandre Bailly indique que l'inter-associatif est une piste mise en avant par les associations pour l'avenir. L'équipe s'est attachée à distinguer les bénévoles investis/membres du CA d'un côté et les adhérents de l'autre ; la notion de bénéficiaire renvoie plus à des associations types Resto du Cœur où aucune cotisation n'est perçue. Il serait néanmoins intéressant de poser la question lors d'une prochaine édition.

Les nombreux échanges avec la salle tout au long de la matinée ont fait prendre beaucoup de retard sur l'horaire initial. La suite de la présentation des résultats a été considérablement réduite, et il a été décidé de programmer un nouveau temps spécifique d'échange avec les associations autour de cet observatoire.

**Locaux :**

La grande majorité des associations sont hébergées à titre gratuit ou, pour les associations employeuses, sont locataires. Le manque de locaux ne constituerait donc pas un frein à l'activité.

**Budget :**

60 % des associations non-employeuses ont un budget inférieur à 5000 euros. Ce sont surtout les associations moyennes (entre 20 et 50 000 € de budget) qui sont impactées par les baisses de ressources. Dans l'ensemble, les budgets restent stables pour près de la moitié des associations, quand ¼ d'entre elles estiment leur budget en hausse, et le quart restant en baisse.

En matière de ressources financières, les recettes d'activité restent faibles par rapport à la moyenne nationale et une courte majorité des associations (53 %) bénéficie de financement public, (86 % des associations employeuses de l'échantillon). Ce financement public est majoritairement municipal ; et les financements dans le cadre du contrat de ville bénéficient majoritairement aux associations employeuses.

**Emploi :**

Montreuil compte 463 établissements associatifs employeurs, ce qui représente 4622 salariés, et 157 millions d'euros de salaires versés. 75 % de ces associations emploient moins de 10 salariés.

**Perspectives :**

- Bénévolat à développer en prenant en compte le changement des formes d'engagement.
- Favoriser la communication et mettre en avant les associations.
- Développer la coopération, notamment via l'action inter-associative.

Choukri Yonis relève beaucoup d'enjeux et propose de poursuivre la réflexion avec le CVA dans le cadre de groupes de travail, notamment dès le prochain p'tit dej asso.

Frédéric Marion évoque le départ en retraite de Brigitte DELVALLEZ du SMRVA, et Marie-Hélène Carlier remercie tous les participants pour leur présence, ainsi qu'Alexandre Bailly et Celya Prunelle pour leur travail conséquent.